

Volet B**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

08005250



28 DEC. 2007

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/01/2008 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0469.661.825

Dénomination

(en entier)

INTER DECOUPE

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Siège 4040 Herstal, rue Joseph Antoine, 79.6

Objet de l'acte : augmentation de capital - modification des statuts**Texte**

D'un procès-verbal dressé par Maître Christine WERA, Notaire associée à Liège de la société civile à forme de société privée à responsabilité limitée "Paul-Arthur COËME & Christine WERA, Notaires associés à Liège (Grivegnée) en date vingt et un décembre deux mille sept en cours d'enregistrement à Liège IV, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire de la Société Privée à Responsabilité Limitée "INTER DECOUPE SPRL", ayant son siège social à Herstal, rue Joseph Antoine, 79.6, inscrite au registre des personnes morales de Liège sous le numéro 0469.661.825 a pris les résolutions suivantes:

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital à concurrence de soixante-deux mille cinq cents (62.500) euros pour le porter de trente sept mille cinq cents euros à cent mille (100.000) euros par incorporation au capital du montant de l'augmentation prélevé sur le bénéfice reporté de la société, sans création de parts sociales nouvelles.

L'assemblée a décidé d'adapter les statuts suite à la disposition qui précède :

L'assemblée a décidé par conséquent :

1. de remplacer l'article 5 des statuts par le texte suivant :

« Le capital est fixé à CENT MILLE (100.000) EUROS, il est représenté par cent cinquante parts sociales sans désignation de valeur nominale représentant chacune un /cent cinquantième de l'avoir social. »

3. de compléter l'article 6 des statuts par le texte suivant

Suivant procès-verbal dressé par le notaire associé Christine WERA le vingt et un décembre deux mille sept l'assemblée a décidé d'augmenter le capital social pour le porter à cent mille euros. »

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

déposé en même temps: une expédition et une coordination des statuts

Maître Christine WERA, Notaire associée à Liège (Grivegnée)

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature